

Bibliothèque cantonale, Sion

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois . . . 2. —
Trois mois . . . 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Convocation

Les délégués du parti conservateur des communes formant le 47^e arrondissement fédéral (Bas-Valais) sont convoqués à St-Maurice, en la grande salle de l'Hôtel de Ville, pour dimanche, 22 octobre ct, à 1 h. 1/2, de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR:

1. Elections fédérales du 29 octobre.

1. Communications éventuelles.

Messieurs les délégués sont instamment priés d'assister à la réunion.

Le Comité conservateur

Candidats du Compromis

Les Comités politiques du Valais commencent enfin à se préoccuper un peu des élections au Conseil national, qui auront lieu le 29 octobre.

Les délégués du 46^e arrondissement, qui comprend le Haut-Valais et le Centre, ont arrêté leurs candidats, et M. Seiler en fait partie. Les Radicaux du 47^e arrondissement, qui comprend le Bas-Valais et les deux communes d'Ardon et de Chamoson, ont eu, dimanche dernier, leur réunion à Martigny, et il a été décidé que M. Défayes serait le candidat du compromis. Dimanche prochain, à St-Maurice, ce sera le tour des délégués conservateurs qui auront à choisir leur candidat de ce même compromis, du moment que M. Bioley décline formellement toute réélection.

Il valait bien la peine, et de la part de M. A. Seiler et de la part du *Confédéré*, de nous donner tant de démentis, alors que les événements allaient, quelques jours après, nous donner raison.

A côté donc des nobles passions qui bouillonnent parmi le Peuple, c'est la modération qui fermente parmi les chefs et qui enfle, enfle, comme un levain.

Très dociles, les champs s'avanceront au scrutin et nommeront religieusement ces hommes, sur le front desquels on aura placé cette étiquette pompeuse: *Candidats du compromis*.

De quel compromis?

Personne ne le sait, et ce seront plutôt des candidats de la modération, qui est une chose excellente, quand il s'agit des rapports de la vie, mais qui est une chose funeste quand les questions de principe sont en jeu.

La modération est une supériorité incontestable qui se reconnaît tout de suite à la fine réserve. Et le modéré est un homme froid, ordinairement aimable, qui se distingue entre tous par le vague de son zèle pour défendre ses opinions.

La modération, c'est une lumière sans chaleur qui n'éclaire que le modéré, sans jamais élever sa température au-dessus de zéro.

La modération, c'est encore une Sabine qui se jette entre son mari de hier et son mari d'aujourd'hui pour les empê-

cher de s'égorger. Et le modéré est un Sabin qui, après comme avant la bataille, se gratte longuement le front pour savoir si ce sera lui ou l'autre qui se verra récompensé.

Eh bien, nous disons, nous, que les chefs politiques catholiques du 47^e arrondissement fédéral valent tous mieux que cela; et qu'il est profondément regrettable que des circonstances, qui échappent totalement à notre appréciation, les fassent marcher au scrutin, la main dans la main de ceux qui essaient d'étouffer la Foi chrétienne dans les âmes valaisannes.

Nous savons bien que personne n'abandonne rien de ses croyances et de ses opinions en rompant le pain et en partageant le sel même avec les plus rouges des Radicaux, mais il n'est pas moins vrai que c'est un fâcheux exemple pour les populations.

Il y a dans nos villages beaucoup de bonnes volontés actives qui ne reculent devant aucun effort pour défendre le drapeau des aïeux. Elles souffrent parfois dans leurs affections et dans leurs intérêts. Le petit commerce ne marche pas, à cause de la politique du chef de famille; il n'importe, ces épreuves apparaissent douces parce qu'il y a le Bien au bout.

Que voulez-vous que ces gens-là pensent des élections au Conseil national du canton du Valais?

Qu'il ne vaud pas la peine de tant lutter et de tant combattre pour remonter tous les trois ans une montre à répétition.

Dans quelle histoire a-t-on lu qu'un parti avait gardé l'estime et la confiance d'un peuple en se faisant de l'immobilité une règle et en se déclarant toujours satisfait d'un *minimum*?

Des actes, des actes, s'écriait le glorieux Respini devant ses électeurs, et encore des actes, et nous aurons la victoire!

Et le lendemain de ce cri, de ce beau geste, le Peuple portait, sur ses robustes épaules, le tribun au Pouvoir de son pays.

Au lieu de cela, chez nous, chacun s'assied dans son coin et s'y endort, parce qu'il ne sait comment agir et qu'il n'a pas foi dans sa propre action. Il doute, et c'est ce qui le perd, car le doute éternel relâche tous les ressorts de la volonté, affaiblit, engourdit toutes les puissances de l'âme.

Nos populations ne comprennent que deux attitudes: l'attitude catholique et l'attitude anticatholique, l'attitude conservatrice et l'attitude radicale.

Il nous semble cependant que le compromis en est bien à la dernière législature de son règne qui aura été de 18 ans.

Et nous nous en réjouissons, car, à force de voir ses chefs donner le bras aux chefs de ses adversaires, le Peuple des campagnes finirait par se dire qu'il peut en faire autant.

A ceux qui veulent renverser le parti catholique, on tend le compromis comme moyen de défense.

Ce n'est pas là de la grande politique.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Bonhomme octobre

Octobre a mis son manteau gris
Son manteau de chauve-souris
Et son grand chapeau de nuage.
Dans sa barbe, le vent fait rage!
De son vilain bâton noueux,
Il rend tous les chemins boueux
Et trace partout des ornières.
Dans les ruisseaux et les rivières,
Il réveille les tourbillons
Il fait périr les oisillons...
Les pauvres feuilles effrayées
Tombent en rondes affolées
Rien qu'à le voir si menaçant!
Et l'homme dit en grelottant
« Mettons du bois auprès de l'âtre,
Car bientôt sa flamme bleuâtre
Sera notre unique soleil. »
La nature entre en son sommeil
Et ce matin, sur la grand'route,
Sont passés sans que l'on s'en doute,
En semant partout le frisson,
Bonhomme octobre et son bâton!

Jubilé « modern style ». — On écrit du Suhlental au *Tagblatt de Zofingue*:

Une fête rare a été célébrée dimanche dernier dans un village de la partie supérieure de notre tranquille vallée. C'était le jubilé d'une... poule, qui venait de pondre son millième œuf! On eût pu croire qu'il s'agissait d'une fête de chant. Plusieurs maisons avaient arboré le drapeau fédéral et les couleurs du canton. L'après-midi, les invités, musique en tête, se rendaient au domicile de la propriétaire de l'heureux volatile. Celle-ci — la propriétaire — les reçut avec une mirifique omelette. Le « moult » la poésie et la prose célébrèrent à tour les services de la brave poule. Laquelle des « hoch » enthousiastes furent portés.

Une vieille servante. — On annonce, de Genève, la mort d'une vieille servante, Mlle Gabrielle Thomasset, qui est restée soixante-dix ans, au service de la même famille. Le fait est assez intéressant pour que nous le signalions à nos lecteurs.

Pensée. — Les pompes du monde sur un tombeau sont un contre-sens qui choquo l'âme.

Curiosité. — Tandis que nos bons pacifistes discutent sur la paix universelle, deux chimistes suisses, MM. Schultz et Gehre, viennent d'inventer un nouvel explosif qu'il ont appelé la « vigorite ».

Il se compose d'un mélange d'acide nitrique et de salpêtre. Il a l'avantage d'être insensible au frottement, au choc, à l'humidité et au gel. Enflammé à l'air libre, il brûle sans explosion. Les expériences faites comparativement avec la dynamite, la poudre noire, etc., ont démontré que la vigorite est le plus puissant des explosifs. On ne sait pas encore comment on l'utilisera dans les projectiles et il est permis d'espérer que l'on n'aura pas de sitôt à l'utiliser.

Simple réflexion. — La moquerie est souvent indigence d'esprit.

Mot de la fin. — Dernièrement, un voyageur français se faisait conduire à Chicago, dans un hôtel, immense caravansérail dix-sept étages.

L'ascenseur étant momentanément arrêté, il fut obligé de gravir *pedibus* les dix étages qui devaient le conduire à sa chambre. Heureusement que sa chambre n'était pas tout là-haut.

— Ironie des mots soupira-t-il, essoufflé, en arrivant sur son palier, on appelle cela *descendre* à l'hôtel.

Grains de bon sens

Déclaration d'un vieux médecin.

Il y a près de cinquante ans que j'ai commencé à suivre les hôpitaux, et, par conséquent, à voir des moribonds et des mourants; eh bien, je déclare, sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, que je n'ai jamais vu, même une seule fois, un malade être affecté d'une manière fâcheuse par l'avertissement qu'on lui donnait de songer à son âme et à Dieu. Bien plus, je les ai tous vus accueillir avec calme et avec reconnaissance la proposition de leur amener un prêtre.

Ces observations datent d'une époque de ma vie où j'avais le malheur d'être éloigné de la religion, mais où je me croyais obligé par les devoirs de ma profession à prévenir les parents du danger où je voyais le malade. Alors même, et depuis surtout, j'ai souvent porté la parole en pareille circonstance, souvent avec succès, toujours sans inconvénient, j'ajouterais même sans avoir eu besoin de longs détours.

J'ai vu plus d'une fois des personnes pieuses éloigner du lit d'un époux et d'un père l'ami dont la voix aurait assurément été écoutée.

Puisse ces paroles éclairer sur leurs devoirs ces parents et ces amis qui, par une tendresse toute humaine, contrairement à l'esprit de foi, attendent trop tard pour procurer au pauvre malade les secours et les consolations de la religion.

LES ÉVÉNEMENTS

Le jeu des alliances

Aujourd'hui, tout le monde s'embrasse! Des communiqués officieux sont colportés dans les journaux de France, d'Allemagne et d'Angleterre, vantant la loyauté des gouvernements dont ces mêmes journaux dénonçaient, il y a quelques heures, la duplicité. L'Allemagne proclame n'avoir pas été inquiète une minute des intentions de l'Angleterre, celle-ci ayant loyalement fait savoir à Berlin qu'elle n'était pour rien dans les petites histoires que le *Matin* raconte à ses abonnés. La France proclame qu'elle n'a jamais été inquiète des intentions de l'Allemagne, celle-ci se déclarant loyalement la meilleure amie de la République. L'Angleterre, enfin, proclame n'avoir pas été inquiète plus que la France et l'Allemagne, ces deux dernières ayant loyalement fait connaître leurs désirs essentiellement pacifiques.

Quant à la conclusion pratique de tant d'amicales effusions internationales, la voici:

La France arme et renforce ses fortifications de l'est;

L'Allemagne augmente le nombre de ses cuirassés;

L'Angleterre se prépare à réorganiser ses forces de terre.

Quelle admirable confiance inspirent à ces tendres amis les assurances loyales que réciproquement ils se donnent!

Nouvelles Etrangères

Un monument à Pie X. — Dimanche, 22 octobre, sera solennellement inauguré à Riese, le monument à S. S. le pape Pie X. Le Comité du Souverain Pontife Pie X qui a pris l'initiative de ce témoignage d'amour au Pape glorieusement régnant, est présidé par S. B. le patriarche de Venise. Des catholiques de tous pays ont pris part à la souscription. Toutes les sociétés catholiques sont invitées à se faire représenter à l'inauguration qui aura un éclat exceptionnel. Les évêques de la province de Venise y seront. A 11 h. 1/2, le monument sera dévoilé, tandis qu'un éhœur de 70 chanteurs exécutera un hymne composé pour la circonstance.

La princesse modiste. — Mardi, une

foule immense accompagnait à Paris la dépouille mortelle de la princesse Bonaparte, veuve de Pierre Bonaparte, qui, dans un duel célèbre à Auteuil en 1870, tua le journaliste révolutionnaire Victor Noir.

Le « Il était une fois » des contes de fée pourrait servir de préambule à la vie de cette princesse... Il était une fois la petite fille d'un ébéniste; elle demeurait avec son père, au faubourg Antoine. Le prince Pierre Bonaparte passa, qui fut, pour elle, le prince charmant !...

Le prince sollicita, pour son mariage, l'assentiment des Tuileries. Mais Napoléon III le lui refusa. Le prince Pierre Bonaparte se maria secrètement. Après son mariage, Pierre Bonaparte se fixa dans la maison d'Auteuil qu'un drame, précurseur de tant d'événements, devait rendre célèbre.

Dans cette maison, furent élevés cinq enfants, dont trois sont morts. Les survivants sont le prince Roland et la princesse Jeanne, aujourd'hui marquise de Villeneuve.

Dans cette retraite austère, un peu sauvage même, où le prince logeait quasi en liberté des fauves, les enfants grandirent, comme en une forêt hantée de bêtes farouches, où leur volonté s'aguerrit, où leur courage se fortifia. Ils eurent plus tard besoin de cette cuirasse.

Plus qu'aucun autre des Bonaparte, portant, en raison du meurtre de Victor Noir, le poids des injustes malédictions populaires, le prince Pierre, après 1870, s'alla enfouir dans une retraite plus sombre encore, où il connut toute la tristesse des abandons brutaux. La maladie et la misère l'y vinrent terrasser.

Une femme admirable était heureusement à son côté : cette princesse Jeanne qui vient de mourir. Elle était du peuple et, dans l'adversité, s'en souvint. Les siens avaient travaillé : elle se mit au travail. En Angleterre, elle ouvrit crânement un magasin de modes.

Elle revint à Paris, toujours à bout de ressources, mais non à bout de volonté. On lui offrait une assistance dérisoire, si elle consentait à aller cacher en Italie une misère dont la vue était pour beaucoup un reproche.

— Mes enfants, répondait-elle, sont des Français, et non des Italiens...

Un seul parmi les anciens ministres de Napoléon III se souvenait, c'était Duruy : « Je dois tout à l'empereur, disait-il, et je ne saurais voir, sans être ému, un Bonaparte malheureux. »

Il ouvrit le lycée Bonaparte au prince Roland, qui allait y conquérir l'épaulette de Saint-Cyr; car ce savant et ce lettré, avant les lois d'exception, songeait à la carrière des armes.

La jeune fille, Jeanne, s'était tournée vers l'art. Elle dessinait pour vivre, gravait pour les journaux illustrés — en vaillante qui a du sang de vaillante dans les veines.

Au cours de dessin, Jeanne Bonaparte se lia avec une jeune fille qu'on nommait Marie et qui était immensément riche. Celle-ci épousa le prince Roland et, dans les mains de l'artiste, devenue sa sœur, Marie mit deux millions.

Comme Jeanne avait à illustrer une chanson en l'idiome provençal qu'elle ignorait, un interprète galamment s'offrit. Il se nommait le marquis de Villeneuve. Et il y eut, au pays de Provence, un poème de plus.

La princesse Bonaparte a joui, de longues années, du bonheur de ses enfants. Il était son œuvre. Ses enfants la pleurent aujourd'hui au souvenir de ce passé, de tant de grandeur, de misère et d'amour !

La Bulgarie et son prince. — Depuis lundi, le prince Ferdinand I^{er} de Bulgarie est à Paris. La République française fait un accueil cordial à ce petit fils du roi Louis-Philippe, qui, depuis près de vingt ans, a su se maintenir, à travers mille difficultés, comme chef de la principauté bulgare, et se débarrasser à temps de la terrible dictature de Stamboulof.

Ferdinand I^{er} a montré jusqu'ici beaucoup de souplesse et d'habileté. On lui attribue l'ambition, naturelle en somme,

de se faire reconnaître roi par les grandes puissances. Réussira-t-il? Peut-être. Il n'a que 44 ans, et le temps est un grand maître.

Tard venue dans la société des Etats, la Bulgarie a su s'y faire, en moins de trente années, une place honorable. Et l'effort patriotique qui l'a rendue libre et prospère est un bel exemple d'énergie.

Les élections au Conseil national

Et M. Seiler remplace M. Roten dans le Haut-Valais.

Et le compromis est renouvelé dans le Bas.

On voit combien les renseignements donnés par le *Nouveliste* étaient exacts, en dépit de tous les démentis.

Râle-Campagne, Neuchâtel, Fribourg, réélisent leurs députés sans lutte apparente, de telle sorte que, dans ces cantons, il n'y a pas de campagne électorale.

A St-Gall, en revanche, on lutte presque sur toute la ligne.

Aujourd'hui, les Radicaux se croient assez en nombre pour déployer leurs régiments. Ils viennent, le 29 octobre, que beaucoup de soldats manquent à l'appel.

Dans le 30^e, ils portent contre M. Brandt, socialiste, M. Mœchler, conseiller d'Etat, qui succomba contre le premier, il y a trois ans, par 38 voix seulement sur cinq mille. Dans le 31^e, la mort de M. Gächter, catholique, leur donne l'occasion de renouveler l'effort qu'ils avaient tenté sans succès en 1902. Enfin, dans le 32^e, où l'on n'avait pas lutté il y a trois ans, le désistement de M. Hidber ouvre également une brèche dont les radicaux espèrent profiter; ils opposent à M. Grünenfelder, candidat catholique, M. Geel, député aux Etats, une illustre nullité.

Les catholiques pourraient bien exercer leur revanche en suscitant des difficultés dans le 33^e qui est représenté par trois radicaux.

En revanche, la députation du 34^e restera intacte, les Radicaux n'osant venir se frotter dans un arrondissement entièrement catholique.

Nous examinerons samedi la situation des partis à Genève où les événements nous promettent de fameuses luttes. Trois listes au moins seront en présence. La victoire des conservateurs unis aux indépendants catholiques est assurée.

Nouvelles Suisses

La question des automobiles. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt une lettre adressée au *Journal de Genève*, dans laquelle M. le Président de l'Automobile-Club suisse expose les griefs des automobilistes étrangers contre notre pays. Les deux reproches principaux qu'on nous fait sont :

1. L'arbitraire dans la façon dont les amendes sont infligées et les guet-apens tendus aux automobilistes ;

2. L'application du règlement intercantonal qui, selon les motoristes étrangers ne devrait pas avoir lieu parce que les vitesses autorisées sur route libre ne correspondent pas à celles fournies par les véhicules modernes.

Sur le premier point, nous sommes pleinement d'accord avec l'honorable président de l'A.-C. S. et nous estimons qu'il y a lieu de signaler chaque fois à l'autorité supérieure les abus inqualifiables qui se produisent dans certaines localités. C'est ce que nous avons fait déjà et ce que nous ne cesserons pas de faire chaque fois qu'un automobiliste nous avisera d'un acte arbitraire commis à son préjudice par un agent de la force publique.

Nous différons quelque peu d'opinion sur le second point. A notre avis, les règlements sont faits pour être appliqués. S'il convient à un motoriste de se lancer à 60 kilomètres et plus sur une route libre, nous n'y voyons aucun inconvé-

ent; c'est affaire à lui de ne pas se laisser prendre. Mais nous n'en voyons pas davantage à ce qu'il soit mis en contravention pourvu que celle-ci ne soit pas dressée *au vol*, c'est-à-dire qu'elle soit immédiatement signifiée et que le conducteur du véhicule ait pu voir l'agent de la force publique.

Nos routes suisses n'étant ni larges, ni rectilignes, ni en palier, et la circulation y étant intense, il est naturel que la police de cette dernière soit plus sévère que dans les pays plus favorisés au point de vue de la viabilité.

En revanche, nous sommes heureux de constater que M. le Président de l'A.-C. S. est en communion d'idées avec nous quand il estime que la presse doit prêcher l'apaisement et ne pas provoquer une excitation qui s'est traduite parfois par des violences indignes d'un pays libre et policé.

Nous croyons également à l'avenir de la locomotion automobile et nous souhaitons sincèrement que rien ne vienne arrêter son essor. Si toutefois, comme semble le faire prévoir l'honorable président de l'A.-C. S., son développement devait fatalement augmenter dans une proportion notable les accidents sur la voie publique, il conviendrait de protéger avant tout les vies humaines et cela de préférence à toute industrie et à tout mode de locomotion. Il y aurait alors lieu d'examiner la question d'établir des routes spéciales pour les véhicules à grande vitesse. Mais nous n'en sommes heureusement pas là et nous estimons qu'avec des précautions, de la bonne volonté et de la discipline de la part de tout le monde, les accidents peuvent être réduits au minimum, sans que pour cela la circulation automobile soit entravée dans les limites auxquelles lui donnent droit les conditions actuelles de nos voies publiques.

Quant au boycottage de la Suisse par les clubs étrangers, il n'émeut personne et nous n'y croyons pas. Cette mesure serait d'une application trop difficile pour être effective, elle irait à fin contraire et nous ne croyons pas qu'elle ait aucune chance d'être votée par une réunion de personnes compétentes et jugeant avec équité et pondération.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur du *Touring-Club Suisse*,
A. NAVAZZA.

L'incident Zoller-Secretan. — La *Gazette de Lausanne* publie la décision arbitrale dans l'affaire de la lettre de M. Lutz à M. Loréan et trouvée par M. Zoller.

Le tribunal reconnaît que cette lettre est parvenue à M. Zoller d'une manière qui n'a rien d'illicite, que M. Zoller devait en prendre connaissance pour savoir ce que contenait ce papier. Il estime qu'il s'agit d'une lettre privée roulant sur des affaires publiques. Il estime d'autre part que M. Secretan avait raison de s'élever contre la thèse de M. Zoller.

Le tribunal n'admet, pas plus que M. Secretan qu'un journaliste soit tenu, par devoir professionnel, de publier une lettre privée. Quant au droit de publier des lettres de cette nature sans autorisation c'est en premier lieu aux tribunaux ordinaires à prononcer. En outre, il appartient au tact de chacun et à la conscience publique de juger si dans des cas exceptionnels, des intérêts publics graves peuvent autoriser ou même commander une infraction à l'interdiction de publier, qui est de règle.

M. Zoller demandait que l'exposé de M. Secretan fût qualifié de calomnie ou de diffamation faite à la légère et M. Secretan condamné à verser une somme de 200 fr. au fonds Winkelried et à rembourser les frais de l'arbitrage à la Société de la Presse suisse. Les arbitres ne sont pas entrés en matière sur ces conclusions. La mission du tribunal est de chercher à rétablir les bons rapports entre les membres de la Société de la Presse suisse. Du reste la publication de ce jugement paraît être une réparation satisfaisante.

Le jugement est signé par MM. Paul Brandt, rédacteur du *Grüliener*, Dr M. Bühler, rédacteur du *Bund*, et Félix Bonjour, rédacteur de la *Revue*.

Les catholiques Zurichois. — La 19^e assemblée annuelle des catholiques zuricois, réunie dimanche à la Tonhalle, a voté, après un rapport de M. Baumberger, rédacteur, une résolution en faveur de la création d'un parti chrétien social dans le canton de Zurich et approuvant les efforts faits pour obtenir une représentation équitable des catholiques au sein des autorités. L'assemblée s'est déclarée solidaire avec le journal les *Neue Zürcher Nachrichten* et a approuvé l'attitude de cet organe.

Echelle des traitements. — Le Conseil d'Etat de Thurgovie soumet au Grand Conseil un projet de loi sur les traitements des fonctionnaires et employés du canton de Thurgovie. Ce projet prévoit un traitement de 5000 fr. pour les conseillers d'Etat et de 5500 fr. pour le président du gouvernement.

Tramway contre tramway. — Une violente collision de tramways s'est produite dimanche après-midi, à 3 h. 25 sur la ligne Genève-Jussy, à quelques centaines de mètres au-delà du croisement de Frontenex.

La voiture de Vandœuvres et celle de Genève marchaient toutes deux à une allure de quinze à vingt kilomètres à l'heure. La voie décrit une forte courbe à l'endroit où le choc se produisit; il était matériellement impossible aux deux wattmann de s'apercevoir à plus de sept mètres.

Aussitôt qu'il vit l'obstacle, le wattmann de la voiture descendante, bloqua les freins, mais il était trop tard. Le tamponnement inévitable se fit, projetant les voyageurs les uns sur les autres, émiettant les vitres. Une octogénaire, Mme Jacquet, qui se tenait sur la plateforme, tomba et se blessa grièvement à la tête ainsi qu'à la jambe. Trois voyageurs furent blessés au visage par les éclats de verre; le conducteur se plaint de violentes douleurs internes.

Il résulte d'une première enquête que la voiture montante avait démarré trop tôt, au croisement, le wattmann ayant mis en marche sa voiture sur le signal de départ donné par un mauvais plaisant.

Nouvelles Locales

Au « Journal de Bex ». — Le *Journal de Bex*, pour se tirer d'un mauvais pas, outrance notre pensée et notre article. Nous n'avons pas dit qu'il avait tronqué le compte-rendu de la conférence de M. l'Abbé Naudet, nous avons dit qu'il s'était servi d'un compte-rendu tronqué, et ceci nous le maintenons, mais ce n'est pas tout à fait la même chose.

Quant aux bonnes intentions de notre confrère, nous les jugeons par les actes.

Après l'article sur les établissements religieux d'éducation, il a paru dans le *Journal de Bex*, le 12 octobre, un article intitulé *Liberté de conscience*, où la théologie de Saint Thomas d'Aquin, et d'autres grands pères de l'Eglise, était tournée en dérision et où, inévitablement, l'Inquisition avait ses couplets accoutumés.

Puis, deux jours après, soit le 14 octobre, toujours en article de fond, dans une causerie sur le mariage libre, le *Journal de Bex* faisait une grossière allusion à Saint Joseph, le patron de nos familles, en parlant d'une infidélité conjugale.

Est-ce là se garder de froisser les convictions religieuses catholiques ?

Que serait-ce alors, grand Dieu, s'il en était autrement.

Ceci dit, nous voulons bien croire que les propriétaires du *Journal de Bex* sont des hommes de tolérance et de bonne harmonie sociale, mais, alors, et nous le répétons, ils doivent surveiller les articles d'un de leurs rédacteurs qui cherche à semer la zizanie.

Mais, quelque soit le besoin de notre

confrère de s'excuser, rien ne l'autorise, vis-à-vis de nous, à cette désobligeante supposition « que nous sommes en train de tater le parti conservateur pour voir jusqu'à quel point il est possible d'en tirer profit. »

A ne pas vouloir transiger avec ce que nous considérons comme notre devoir, nous nous sommes, à côté d'amitiés solides, attirés des haines implacables, et personne, non personne, ne peut nous qualifier de flatteurs. Amis ou adversaires savent notre dévouement désintéressé qui nous fait tout sacrifier à une œuvre que nous jugeons nécessaire.

— Vous avez des ennemis même dans votre propre camp, nous dit le *Journal de Bex*.

Nous en sommes fiers. Cela vaut mieux que de conserver des amis en faisant ce qu'on ne doit pas faire.

Les élections de St-Maurice. — La *Gazette du Valais* publiait mardi cet entre-filet, évidemment officiel :

« Le Conseil d'Etat a décidé de recourir aux Chambres contre l'arrêté du Conseil fédéral du 15 août concernant les élections de dite commune du 11 décembre 1904 ».

Le *Nouvelliste*, déjà le 9 septembre parlait de cette intention du Conseil d'Etat de recourir aux Chambres. Le *Confédéré* nous donna alors un audacieux démenti.

On voit aujourd'hui qui a raison. Nous félicitons le gouvernement de son acte de courage qui lui attirera toutes les sympathies des citoyens respectueux du suffrage universel.

Chippis. — Syndicat. — (Corr.) — Il vient de se fonder à Chippis une *Société alimentaire* sur la base d'une association. Cette société, composée exclusivement de Chippissards, a pour but la vente et l'achat de denrées et produits alimentaires et exploitation de Cafés-Restaurants. On se rappelle que les usines de Neuhausen vont établir à Chippis une succursale, que l'acquisition des terrains set en partie faite et que Chippis est appelé à devenir un centre commercial assez important. Cette société, dont fait partie la grande majorité des propriétaires du village travaillent surtout à l'écoulement des produits agricoles des intéressés et protégera et encouragera le commerce local et indigène. A.

Riddes. — On écrit à la *Revue* : Le spectacle répété d'un mari en état d'ivresse gâte le tempérament de beaucoup de femmes et leur fait oublier — renversons les rôles, les hommes en feront autant — qu'il faut réprimander avec douceur leurs époux. Le fait suivant en fait foi :

Samedi, tard dans la soirée, un citoyen de notre localité, rentrant ivre au logis, ne fut pas agréé au sanctuaire conjugal et après une verte réprimande, reçut, de sa bourgeoise, l'ordre peu charitable de se chercher une couche au fenil.

Le lendemain à l'aube, quelle ne fut pas la stupeur de notre femme en ouvrant sa porte, de trouver, endormi près de l'escalier conduisant à la grange, celui à

qui elle avait si impitoyablement refusé l'hospitalité. Le malheureux dormait, mais du dernier sommeil.

Il est difficile de dire exactement ce qui s'est passé, mais tout fait supposer que, troublé par les fumées de l'alcool, la victime a perdu l'équilibre sur les premières marches et, dans l'impossibilité de se relever seul de sa chute, il a succombé, pense-t-on, sous l'action de l'eau-de-vie et du froid glacial de notre hiver prématuré.

Aigle. — Les concours organisés par la Société de cavalerie de la Suisse romande, section du 3^e arrondissement, ont eu une pleine réussite. Au gross country, le premier prix a été remporté par M. Robert Denoréaz, Yverne; au concours d'équitation, par M. Jules Dufour, les Avants; au gymkhana, par MM. Vallicard, Bex, Blum et Mottier; au mousqueton, par M. Jean Trabold, Vevey; au revolver, par M. Alloys Monod, Morges.

Expéditions de vins-moûts. — *Bulletin du 9 au 15 octobre.*

	Fûts	Litres	Degrés
Sierre	117	61368	80—67
Granges-Lens	103	81440	74—73
St-Léonard	151	102400	75—73
Sion	354	256312	77—85
Ardon	68	37361	77—78
Riddes	58	27745	82—71
Saxon	(pas de bulletin)		
Charrat-Fully	« « «		
Martigny	15	15432	80—68
Totaux	866	580758	

Les degrés sont calculés d'après la sonde de type du Département.

Une colonie suisse. — On sait la place qu'occupent, et par leur nombre et par leurs emplois, les Valaisans dans la République argentine. Nos lecteurs liront donc avec intérêt les détails de l'arrivée et de l'installation des premiers colons suisses.

Le 4 février 1856 une barque abordait à Baradero; c'étaient des Suisses se rendant à Santa-Fé dans le but de coloniser cette riche province. Deux Argentins qui assistaient au débarquement de nos compatriotes n'eurent pas de peine à les décider à se fixer à Baradero.

Peu de temps après, se fondait, sous le nom de « Colonie Suisse », la première exploitation agricole étrangère dans l'Argentine. Elle est située au nord du Baradero, sur les rives du Riacho et dans une plaine que traverse le chemin de fer de Rosario. On donna gratis les terres aux colons.

Depuis lors, l'émigration ne fit que croître. Le 14 mars 1857, huit nouvelles familles arrivèrent au Baradero: A celles-la encore on donna des terres gratis, stipulant toutefois, qu'à l'avenir, les colons devront payer le sol cultivable à raison de 90 francs le lot de 100 m. c. (l'arpent de 100 m. c. vaut aujourd'hui 1500 fr.).

En 1866, un troisième groupe d'émigrés débarqua sur les bords du Riacho et, dès lors, la colonie grandit d'année en année, si bien que la municipalité dut

distribuer, par petits lots, les terrains situés au sud de la ville.

La prospérité réelle de l'exploitation date de l'arrivée de Nicolas Genoud et de sa famille, de Châtel-Saint-Denis, qui fonda la première ferme suisse au sud du Baradero. Ses descendants ont continué avec succès la tâche entreprise par leur grand-père et ils sont arrivés, avec le concours de M. Vincent Craviotte, beau-père du regretté M. Emile Genoud, à récolter en une année, sur leur seule propriété, dix millions de sacs de blé, lin et maïs, dont une bonne partie sert à la fabrication de l'alcool.

Le gouvernement de Buenos-Ayres peut être fier d'avoir donné asile aux premiers colons suisses. Et il serait temps que la République rendit hommage aux enfants de l'Helvétie qui jetèrent dans le sol du Baradero, il y a 50 ans, la première semence de ce blé qui fait aujourd'hui la richesse et la puissance de l'Argentine.

Il vit encore là-bas un vénérable octogénaire, Nicolas Heggi, qui a vu la naissance de la colonie. Il était de ceux qui débarquèrent, le 4 février 1856, sur le quai du Riacho. Et aujourd'hui il achève de vivre dans une modeste métairie, sur cette terre d'Amérique qu'il a, durant 60 années, arrosée de sa sueur.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les brigands marocains

Gibraltar, 18 octobre. — (*Daily Telegraph*). — Les Marocains ont fait feu contre quatre contre-torpilleurs anglais, entre Centa et Tetuan.

Tanger, 18 octobre. — Les Anjeras posent comme condition de la mise en liberté des officiers anglais, la relaxation du frère de leur chef, emprisonné par les Espagnols.

Elections fédérales

Lucerne, 18 octobre. — Les conservateurs portent comme candidat au Conseil national, dans le 10^e arrondissement, M. Vincent Fischer, avocat, fils du défunt député aux Etats.

Un gros incendie

Chavornay, 18 octobre. — On téléphone à la *Revue* :

Ce matin, à 9 heures, un gros incendie a détruit à Chavornay trois bâtiments d'assez vastes dimensions. L'un, comprenant divers logements, appartenait au Crédit foncier vaudois. Les deux autres, formant maison d'habitation et grange, étaient la propriété de M. Emile Malherbe.

Le feu a pris dans la grange de ce dernier, on ignore encore de quelle manière.

Grâce à la promptitude des secours, le bétail et tout le mobilier ont pu être sauvés. Mais des bâtiments, il ne reste que les quatre murs, la violence de l'in-

cendie ayant obligé les pompiers à se borner à protéger les maisons voisines.

Mme Piota et ses enfants Augusta, William et Olga à Clarens. MM. Auguste et Louis Piota et leurs familles à Martigny, Mme Vve Darbellay et ses enfants à Sion. MM. Julien et Meinrad Christin et leurs familles à St-Gingolph, M. Otto Hauenstein et sa famille à La Belotte, MM. Oscar, Alphonse et Julien Christin et leurs familles à Genève et à Vésenez, la famille Brousoz à Vevey, la famille Cambin aux Avants, les familles Paschoud à Genève et à Vevey, tout part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Auguste Piota

Chef du dépôt des tramways à Clarens

leur cher époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin décédé dans sa 41^e année et muni des sacrements de l'Eglise.

L'honneur sera rendu au cimetière le vendredi 20 octobre à 11 du matin.

R. I. P

A découper et à envoyer en même temps que la photographie

Splendide portrait gratis

Le présent coupon donne droit à un agrandissement pour famille.

Coupon spécial

Valeur 50 francs

ATELIER PARISIEN DE PORTRAITS

A. GRANVILLE directeur

Le plus grand établissement artistique du monde offre avec le présent coupon spécial, « absolument pour rien », à titre de « réclame », un splendide agrandissement artistique fini au crayon de 50 par 40 cm., d'une valeur commerciale de 50 fr., d'une ressemblance garantie et d'une exécution parfaite, à tous ceux qui lui enverront le présent coupon avec leur photographie par la poste, sous pli non fermé et recommandé. Le but de cette offre extraordinaire est d'introduire nos travaux artistiques dans chaque famille.

N. B. Cette offre extraordinaire est valable pendant 20 jours pour la Suisse et l'Etranger. La photo originale sera renvoyée intacte avec l'agrandissement. Cette offre est vraiment faite à titre de réclame, et le client n'est pas obligé d'acheter les cadres chez nous. « L'Atelier Parisien de portraits » a à sa disposition les meilleurs artistes parisiens et peut exécuter d'une façon artistique n'importe quel travail, même le plus difficile. Copie de 50,000 attestations sera envoyée gratis sur demande.

Adresser toutes les communications

A. GRANVILLE, DIRECTEUR

Atelier parisien de portraits

52, Rue Lafayette. — PARIS

Thés de Ceylan — Thés de Chine

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

Genève

Demandez ce thé à votre épiciers.

Feuilleton du NOUVELLISTE

LE SECRET du CONFESSIONNAL

Insensé qu'il était, il avait cru pouvoir éveiller la conscience de cet homme, et jamais l'idée qu'il pourrait s'enfuir ne s'était présentée à son esprit? Quoi de plus naturel pourtant de la part d'un être sans remords, et poursuivi seulement par la peur des conséquences de son crime? Lui, lui seul, connaissait la vérité, lui seul avait en mains le moyen de sauver Generosa, et ce moyen, il ne pouvait s'en servir, parce que le secret de son ministère lui tenait la bouche close comme une serrure de fer sur ses lèvres...

Le jour fixé pour le jugement, le 10 mai, était venu; le temps était splendide, les abeilles bourdonnaient dans les accacias en fleurs, les lézards

couraient çà et là le long du chemin. Bon nombre des gens de Marca étaient cités comme témoins: ils partaient de grands matin pour la ville, dans leurs chariots attelés de chevaux de labour, se plaignant aigrement de devoir perdre ainsi une journée, tout en se réjouissant à l'idée de voir Generosa sur le ban des accusés et de pouvoir raconter tout ce qu'ils savaient du meurtre et passablement des choses qu'ils ne savaient pas.

Falco Melegari était parti à cheval à la pointe du jour; Gesualdo, sa femme de ménage et son sacristain, appelés aussi comme témoins, prirent à San-Arturo la diligence qui roule lentement à travers la poussière, pour arriver enfin à la ville.

Le prêtre n'ouvrit pas la bouche pendant les quatre mortelles heures que mit le véhicule cahotant, traîné par de pauvres bêtes efflanquées et cinglées de coups de fouet, à faire le trajet. Il tenait son bréviaire à la main, et ses voisins le croyant absorbé dans sa méditation, le laissaient en paix et babillèrent entre eux, remplissant l'air frais et embaumé du matin de senteurs d'ail et de tabac.

Candida le regardait avec un vague pressentiment de malheur. Sa figure lui paraissait étrange, ses lèvres étaient blanches et froncées comme celles d'un mort. Quand la diligence arriva dans les rues dallées de la ville, des voyageurs descendirent pour boire et manger, à la première ostérie qu'ils aperçurent sur la piazza. Lui sans proférer une parole, fit taire d'un geste Candida, qui l'engageait à prendre quelque chose et s'en alla seul dans l'église pour prier.

La maison de justice se trouvait sur la grande place. Anciennement c'était le palais du Dodesta, et ce palais avait encore les murs à machicoulis, les tourelles et les salles peintes à fresque d'une époque bien différente de la nôtre.

Le tribunal siégeait dans une vaste chambre à piliers de marbre, voutée et sombre; ce jour là elle regorgeait d'une foule de gens du peuple, on y sentait une odeur de foin, d'ail, de pipes brûlant encore et remises précipitamment dans la poche, surtout cette vapeur humaine de gens entassés dans un espace trop étroit. Le juge entouré de ses collègues, avec la toge noire et son bonnet carré, semblait un personnage de la connaissance. L'accusée était dans cette sorte de cage

assignée aux prisonniers criminels et gardée par des gendarmes et geôliers, Gesualdo debout dans une embrasure de porte, jeta un regard dans la salle, puis se sentant chanceler et les oreilles pleines d'un bourdonnement au bruit de la mer, il se retira dans l'antichambre, où un peu d'air lui arrivait par l'escalier; il attendait là le moment où l'huissier prononcerait son nom.

La séance commença, tout se passa comme lors de l'interrogatoire qui avait précédé l'incarcération de Generosa. Les dépositions de témoins furent les mêmes, seulement, dans l'intervalle, les gens de Marca avaient oublié certaines choses et devaient inventer quelque peu pour suppléer à ce qui manquait. Somme toute les témoignages restaient semblables, donnés cependant avec ce décousu et cette absence de précision qui caractérisent l'esprit italien. Le juge habitué à tout cela séparait avec une habileté consommée la baie du grain et suivait patiemment les détours tortueux et le langage obscur des paysans.

(A suivre.)

Bicyclettes neuves
des très marques : ADLER, COSMOS, etc., etc.
à des prix modérés

Bicyclettes d'occasion
à très bon marché

Fournitures --- Echanges --- Leçons --- Location
CARBURE, HUILE ET BENZINE
Mécanicien attitré du T. C. S., U. V. S. et Automobiles Club de France

REPRÉSENTANT
des Machines à écrire « Adler »
Médaille d'or.

Réparations promptes et soignées
Se recommande

Mme Vve STRASSER
Succursale à Aigle

J. Girod, Monthey
Occasions

Quelques jolis complets pour hommes à 18 fr.
Un solde de vêtements pour petits garçons et de blousés pour dames.

Beau choix de draps pour vêtements d'hommes.
Fournitures pour couturières. Articles de bureaux et d'écoles. Articles pour fumeurs. Articles pour nouveaux-nés et pour ensevelissements. Beau choix de couronnes mortuaires.

Instruments de musique
A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée Fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fournitures pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées.

Nickelage - Argenture
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

4 Registres pour 6 fr.
pour artisans et commerçants

Grand livre, arrangement pratique	Fr. 2.50
Journal	» » 2.—
Livre de caisse	» » 1.50
Livres de facture	» » 1.80

J'envoie les 4 livres (valant 7 fr. 80) pour 6 fr. seulement.

A. Niederhäuser, fabr. de registres
GRANGES (Soleure)

Grand choix de :

Fourneaux inextinguibles. Fourneaux avec garnitures nickelées. Fourneaux en fonte depuis 7 fr. 50. Fourneaux en tôle garnie. Fourneaux à pétrole sans fumée ni odeur.

Scaux et pelles pour charbon.
Jos. VEUTHEY, Martigny

Anémie, faiblesse et manque d'appétit
sont promptement guéris par l'emploi
du véritable

Cognac ferrugineux Golliez
Marque des 2 Palmiers

Il est employé avec succès depuis 30 ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale.

Se vend en flacon de fr. 2,50 et 5. — dans toutes les pharmacies.

TIMBRES CAOUTCHOUC
S'adresser à
l'Imprimerie St-Augustin à St-Maurice

Prenez vos précautions pour l'automne 1905 !



Breveté

Les meilleures de toutes les chaussures hygiéniques parues jusqu'ici sont incontestablement les **pantoufles et les bottines tricotées** (ne pas confondre avec tissées) avec de la pure laine de chameau, ou pure laine de chèvre d'angora.

Ces laines infiniment douces et ductiles, sont douées d'un magnétisme puissant que produit l'électricité animale qui se détache de certains mammifères dont le **chameau et la chèvre angora** ont la priorité; leur efficacité est remarquable pour guérir les parties rhumatisées du pied et du bas de la jambe en provoquant une sécrétion favorable à la solution des douleurs dont elles sont le siège; ces laines absorbent la transpiration, mais ne la repoussent pas dans l'organisme; les mailles distancées et irrétrécissables de ce tricotage bien compris, donnent essor à la sueur et les pieds toujours maintenus dans une chaleur égale et normale ne sont jamais sous l'influence pernicieuse **du froid au pied**, cause et source de tant de maladies diverses !

La confection de ces chaussures n'est pas dictée par les caprices de la mode, c'est une chaussure reposante et bienfaitrice dont le tricotage extensible se prête à la forme du pied, en comprimant la peau sans la serrer et permet aux articulations la liberté de leur jeu.

Afin de convaincre chacun d'une manière évidente et palpable de la supériorité incontestable de ces chaussures, **j'offre d'en envoyer franco à l'examen et à l'essai** à toute personne honorable, qui en fera la demande à

Aug. Joannot-Perret, à Nyon

Pantoufles	Bottines
Prix franco; pour dames <i>Semelles très flexibles en cuir Oxford</i>	Prix franco; pour dames <i>Semelles très flexibles en cuir Oxford</i>
Pointure: 36, 37, 38, 39, Francs: 5.—, 5.50, 6.—, 6.50	Pointure: 36, 37, 38, 39, Francs: 7.—, 7.50, 8.—, 8.50
Les mêmes pour Messieurs Pointure: 40, 41, 42, 43, Francs: 7.50, 8.—, 8.50, 9.—	Les mêmes pour Messieurs Pointure: 40, 41, 42, 43, Francs: 9.50, 9.50, 10.—, 10.50

Célestin BORRIONE
POELIER-FUMISTE
Avenue Nestlé 15, à côté du coiffeur Rosset
Montreux




Fourneaux économiques pour familles, Hôtels et grands Instituts.

Nouvel appareil contre les incendies dans les cheminées
On se charge de l'installation

Calorifères nationaux et étrangers pour chauffage de plusieurs chambres
Appareil de dessèchement et de Buanderie à vapeur

Installations spéciales
pour tirage de cheminées et pour fours de Boulangeries et Pâtisseries.
Installations complètes de chaudières à vapeur.

A la même adresse: A vendre
Fourneaux-potagers à 3 et 4 trous depuis 50 fr. — Fonctionnement garanti.
Beaux fourneaux et calorifères en catelles à des prix avantageux.

Artisans, industriels, commerçants
Vous tous qui voulez vendre ou acheter

Voulez-vous rapidement faire des affaires.
» conclure des marchés.
» trouver ce que vous désirez ?

Faites de la Réclame dans le "Nouvelliste valaisan",

Pour cause de cessation de commerce
Liquidation générale
dès le 25 août de tous les articles en magasin
tels que

CONFECTION POUR HOMMES et DAMES

Etoffes, Draperie, Lingerie, Bonneterie, Soierie, Mercerie, Articles p. enfants, etc.

Rabais extraordinaire

AU PETIT PARIS, BEX

C'est le moment
de se procurer:

Suif de cave
Brandt (feuilles de soufre)
Bouchons
(bondes, robinets coniques, cylindriques)
Boîtes à tonneau,
robinets avec ou sans clef,
toutes grandeurs
Bougies. — Tire-bouchons

Magasin Vve Maurice Luisier, St-Maurice

Jean GATTIKER
Mécanicien-Constructeur
BEX

Vente, réparation et location de vélos et de machines à coudre, fournitures pour toute espèce de machines.
Les réparations sont garanties

Encadrements
en tous genres

Se recommande:
Florent Destexhe à St-Maurice

Masseur - Pédicure
Massage médical et hygiénique — Soins complets des pieds — Cors — Œils de perdrix — Ongles incarnées, etc. S'adresser à

M. Jos. Rappaz

L'Eté { Pension Crochet à Bex jusqu'à midi.
Café de la Poste à St-Maurice l'après-midi
L'Hiver: Palais de l'Hygiène à Nice.

On prendrait
en hivernage
un bon mulet sage ou un bon cheval. Peu de travail; bons soins assurés. S'adresser chez Henri Bourgeois-Cherix à Bex,

Attention
mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale sous-signée. — Lots principaux de fr. 600.000, 300.000, 200.000, 150.000, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5.000, 3.000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu: les 20 octobre, 10 et 15 novembre, 1er, 10, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la

Banque pour obligations à primes à Berne.

Domestiques de campagne et vachers
sont demandés de suite pour le Canton de Vaud. S'adresser à **J. GILLIOZ, Bureau International de Placement à Monthey**

Jument
A vendre une magnifique jument sans défaut aucun, allant à la voiture et au char. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Laie
A vendre une belle laie portante pour fin octobre. S'adresser à Maurice Rappaz, charron, à St-Maurice.

A louer
au centre de la ville à St-Maurice; un appartement comprenant 3 chambres et une cuisine, avec eau, cave et galetas. S'adresser au Bureau du Journal.